



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Saint-Gilles
Service de l'Urbanisme
Madame Catherine Morenville
Échevine de l'Urbanisme
Place Van Meenen, 39
B - 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 26/10/2023

N/Réf. : SGL20489_715_PU SAINT-GILLES. Avenue Jean Volders, 14A (arch. A. Lejeune)
Gest. : A. Heylen (= zone de protection de l'Église Saint-Gilles / Inventaire)
V/Réf. : PU2023-47 **DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME:** Changer l'utilisation du
Corr: S. Frère commerce de biens en commerce de service (coiffeur) au rez-de-chaussée et
NOVA : 13/PU/1895704 l'agrandir en changeant la destination d'une partie du logement attenant à
l'arrière, modifier la façade et les aménagements extérieurs et réaliser des
travaux structurels

Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 29/09/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 18/10/2023, concernant la demande sous rubrique.



Localisation de la façade concernée et de l'église classée
(© Brugis / © Google Streetview)



État actuel de la devanture et avant (photo jointe à la demande et © Google Streetview)



Selon la CRMS, les modifications qui ont été effectuées à la devanture n'auront pas d'impact visuel négatif sur les perspectives vers et depuis l'église classée, dont la zone de protection englobe le bien. La demande n'appelle donc pas de remarques d'ordre patrimonial.

La Commission propose cependant d'harmoniser la teinte des menuiseries du rez-de-chaussée (vitrine et portes d'entrée, y compris leurs impostes).

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; urbanisme.1060@stgilles.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; sfrere@stgilles.brussels